

INTERESSEMENT 2022

Le 21 avril 2022.

CHEQUE EN BLANC... PERDANT D'AVANCE

Le projet d'accord soumis à la signature des syndicats est le copier-coller du précédent, hormis les bonus qui disparaissent. Cout colis national, cout colis établissement, audits sécurité, hygiène et certification de servie, absentéisme de courte durée et taux d'accidents du travail avec, pour ces deux derniers critères, toujours le même objectif commun quelle que soit la base (neuve ou ancienne, manuelle, mécanisée, automatisée, etc..). Comme si les conditions de travail étaient les mêmes partout... On compare des bases de 50 ans, vétustes voire délabrées, avec d'autres flambant-neuves.



1972



2022

La direction maintient obstinément ses objectifs de couts colis basés uniquement sur les budgets. Les budgets ont été faits en juin 2021 avec une inflation prévue à l'époque à 1,7 %. Les NAO se sont élevés à 3,1 %. C'est déjà 1,4 % de plus que la direction espère compenser par une amélioration de la productivité. Vous comprenez ce que ça veut dire. Mais ce n'est pas fini... L'inflation ne cesse d'augmenter. Et nul ne peut dire où cela s'arrêtera...

La direction n'a écouté aucune des demandes des syndicats et se contente d'essayer de convaincre des bienfaits de son projet. Alors, bien évidemment la CGT demande toujours la mise en place d'un 14ème mois afin de garantir un réel coup de pouce sur le pouvoir d'achat. Et non une loterie où tous les numéros sont perdants d'avance.

La CGT ne signera pas cet accord perdant-perdant.

Dernière minute : suite au courrier intersyndical, les OS sont convoqués pour une réouverture des NAO le 9 mai prochain. L'espoir d'un rattrapage rapide de l'inflation... C'est plus intéressant que l'intéressement.